

École primaire LABERGEMENT LES SEURRE

Élection des représentants de parents d'élèves Année scolaire 2017-2018

Compte-rendu de la réunion de la commission électorale du 14 septembre 2017

Présents :

Mme MAUCHAND, directrice

Mme MOLARD, Mme COTTONE, parents d'élèves élus pour l'année 2016-2017

Mme BIZOUARD, Mme GUYON, Mme DUFOUR, Mme GAUDILLAT, parents d'élèves

Calendrier électoral

Réunion d'information des parents d'élèves :

vendredi 8 septembre.

Vendredi 22 septembre : établissement de la liste électorale (consultable dans le bureau du directeur).

Lundi 2 octobre : date limite pour le dépôt des listes de candidatures et professions de foi.

Mercredi 4 octobre : date limite pour remplacer un candidat qui se serait désisté.

Jeudi 5 octobre : 13h50. Mise sous pli du matériel de vote par les parents volontaires.

Vendredi 6 octobre : remise du matériel de vote aux parents électeurs.

Vendredi 13 octobre de 9h à 17h : jour de vote, dépouillement et déclaration des résultats.

Recours en annulation : délai de 5 jours après les élections.

Modalités de scrutin

Le nombre de siège à pourvoir est de 4 (égal au nombre de classe).

Chaque parent est électeur et éligible.

Il s'agit d'un scrutin par liste : les bulletins ne doivent pas être surchargés ni raturés (sous peine d'annulation du bulletin).

L'ordre d'inscription des candidats sur la liste détermine l'ordre d'attribution des sièges. Les candidats sont inscrits par ordre préférentiel sans distinction de titulaires ou suppléants.

Les bulletins de vote seront de format A5 et de couleur blanche.

Les professions de foi seront de format A4 et de couleur blanche.

Les modalités de vote par correspondance seront transmises avec le matériel de vote.

Mme MAUCHAND, La Directrice